

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Motocycle	Poids à vide	103
Marque de fabrication	B E T A	Poids total	268
Type	R C E	Carburant	B/mélange
Homologation No CH	6077 08	Cylindrée	124
Nombre de places	1	CV-impôt	0,63

Remarques, modifications, conditions et inscriptions dans le permis de circulation

- *) Silencieux : 2 pots d'échappement longueur allongée 570 x ϕ 90 mm et 400 x ϕ 75 mm les 2 pots marqués "DCM 31 328 S".
- Insonorisation : - 2 éléments de caoutchouc de 210 x ϕ 10 mm dans la culasse;
 3 éléments de caoutchouc de 95 x ϕ 10 mm par côté, à gauche et à droite, entre les ailettes de refroidissement du cylindre;
 - l'intérieur du filtre à air garni de matière absorbante
 - pièce de réduction entre le carburateur et le cylindre, diamètre intérieur 20 mm.
- **) Variantes de pneus : AV = 2.75 - 21 2 PR 150 (2,25) V-max. 150 km/h AR = 3.75 - 18 2 PR 250 (2,25) V-max. 150 km/h
 3.25 - 21 2 PR 230 (2,25) 150 km/h 4.50 - 18 2 PR 320 (2,25) 150 km/h
- §) Equipement : une bavette est obligatoire à l'arrière.

Lieu et date de l'homologation Zurich, 23.12.80

Remplace fiche d'homologation CH

Service fédéral d'homologation